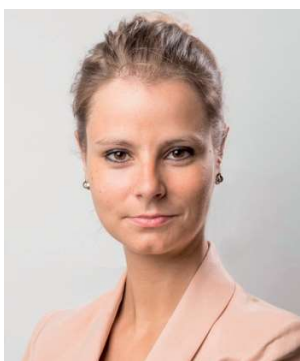


10 conseils pratiques pour réagir utilement à une alerte interne

L'entreprise peut ne pas être responsable d'une difficulté subie, ses dirigeants sont en revanche comptables de son traitement.



Valentin Autret



Margot Sève

SUR LES AUTEURS

Avec les équipes de Skadden dans le monde, Valentin Autret et Margot Sève conseillent des groupes français et internationaux aux prises avec de multiples autorités et réglementations.

La pratique de Skadden couvre tout le spectre des besoins en droit de la conformité des entreprises : audit d'acquisition, programme de conformité, enquête interne, relations avec les autorités et remédiation.

La vigilance des autorités, leurs moyens d'investigation et les sanctions en cas de non-respect de la réglementation en matière de sanctions internationales et de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme s'accroissent fortement. Les lanceurs d'alerte bénéficient d'une protection accrue, et parfois de récompenses. Les entreprises doivent définir un plan d'action pour traiter efficacement d'éventuelles alertes internes.

Identifiez l'étendue du problème

Dès que possible après une alerte, prenez des mesures pour interrompre, le temps de votre enquête, le comportement qui en est à l'origine. Réunissez une équipe resserrée, dont les membres ne sont pas impliqués dans le manquement présumé, afin d'enquêter et d'évaluer l'étendue et la gravité. Associez à cette équipe vos juristes internes et, si besoin, externes. Isolez les personnes (internes ou externes à l'entreprise) susceptibles d'être en conflit d'intérêts.

Conservez les documents

Diffusez au personnel concerné une note relative à la conservation des documents afin de préserver tout élément de

preuve, et travaillez avec le service informatique et celui en charge de l'archivage afin de sécuriser la documentation électronique et papier. Assurez-vous que les destinataires de la note en ac-

« Gardez une trace des mesures prises pour assurer la conservation des documents »

cusent réception, conservez les avis de réception et gardez une trace des mesures prises pour assurer la conservation des documents.

Tenez compte des règles sur les données à collecter et à traiter

Veillez à ce que toutes les procédures de collecte, de conservation, de traitement, etc., des données respectent les diverses réglementations applicables à l'entreprise (protection des données

personnelles, secret bancaire, droit du travail, etc.).

Communiquez avec vos employés

Désignez un interlocuteur au sein du département juridique pour répondre aux questions des employés et assurer l'uniformité des messages préparés en concertation avec vos avocats.

Protégez vos employés

Protégez la confidentialité des lanceurs d'alerte et protégez-les contre toute forme de représailles. Si certains employés risquent de voir leur responsabilité personnelle engagée, envisagez de leur proposer une représentation juridique distincte de celle de l'entreprise.

Enquêtez

Examinez le comportement à l'origine de l'alerte. Suivez l'enquête et rendez compte régulièrement de son évolution aux organes compétents de l'entreprise (envisagez le cas échéant de constituer un comité *ad hoc* au sein du conseil d'administration ou du comité exécutif), et si nécessaire à ses auditeurs externes. S'il apparaît que le problème est plus structurel qu'individuel ou circonstanciel, plus étendu qu'envisagé

LES POINTS CLÉS

- L'entreprise peut ne pas être responsable d'une difficulté subie, ses dirigeants sont en revanche comptables de son traitement.
- Une alerte interne et le problème éventuel qu'elle révèle ne doivent être traités ni avec attentisme ni dans la précipitation.
- Avoir un plan d'action en place permet de gérer, voire de réduire les risques pour l'entreprise.

initialement, ou qu'il pourrait relever de la compétence d'autorités à qui la confidentialité des documents et des échanges des juristes internes ne peut être opposée, envisagez de vous rapprocher d'un avocat afin de garantir la confidentialité de l'enquête interne et des rapports périodiques.

Remédiez au problème

Utilisez l'enquête comme une opportunité pour mettre en place les mesures qui éviteront que le comportement ne se reproduise et pour améliorer vos politiques internes de conformité, votre programme de formation et, le cas échéant, la gouvernance de l'entre-

prise. Documentez vos réussites et vos améliorations.

Évaluez l'opportunité et le calendrier d'une déclaration spontanée

Évaluez, en concertation avec vos avocats, s'il est nécessaire ou utile d'entrer spontanément en contact avec les autorités compétentes, et à quel moment le faire. Dans certains cas, une déclaration spontanée au moment opportun peut réduire fortement les sanctions encourues. Les discussions avec les autorités peuvent également permettre de limiter le périmètre de l'enquête et protéger ainsi les intérêts de l'entreprise et/ou de ses parties prenantes. Les sociétés

cotées doivent tenir compte des obligations qui leur sont propres.

« Dans certains cas, une déclaration spontanée au moment opportun peut réduire fortement les sanctions encourues »

Coopérez

Si vous décidez de déclarer spontanément l'infraction éventuelle aux autorités compétentes, soyez prêts à démontrer que la coopération de l'entreprise est réelle et complète. Maintenez des contacts réguliers avec les autorités, notamment pour leur présenter les avancées de votre enquête et de vos efforts de remédiation.

Préparez-vous à des perquisitions ou visites inopinées

Que l'entreprise se soit ou non présentée spontanément aux autorités, préparez-vous à des perquisitions ou visites inopinées. Pour cela, travaillez en amont avec vos avocats afin de connaître vos droits et obligations et pour établir les procédures à suivre. Désignez et formez à l'avance ceux qui interagiront avec les autorités et qui géreront notamment leurs saisies ou demandes documentaires (informaticiens, juristes, etc.).

